



Un exemple positif.
L'église carolingienne
de Cravant (Indre-
et-Loire), sauvée grâce
à l'action conjuguée
de l'Etat et de fonds
privés européens.



DOSSIER

RÉALISÉ PAR LÉOPOLD SANCHEZ

SCANDALE

NON-ASSISTANCE AU PATRIMOINE EN DANGER

C ent vingt chantiers en panne depuis le début de l'année. Parmi ces monuments historiques en souffrance, faute de crédits, la cathédrale de Strasbourg, un symbole européen... La France est-elle en train de tourner le dos à son héritage culturel ? La rosace du chevet de la basilique de Saint-Denis donne des signes d'instabilité ; des filets de protection recouvrent la façade de la Bibliothèque nationale qui s'effrite dangereusement sur la rue de Richelieu, tout comme les belles statues d'apôtres au porche de l'église Saint-Merri ; l'élégant hôtel particulier construit par Gaubier en 1732 pour la famille de Choiseul-Praslin montre depuis des années sur la rue de Sèvres un scandaleux état de délabrement ; les vitraux de la cathédrale de Strasbourg ont besoin d'un sérieux nettoyage et sa flèche gothique, la plus haute de France, perd des pierres que personne ne se soucie de remplacer ; aucun chantier n'est prévu sur le théâtre antique très dégradé de Saint-Bertrand-de-Comminges ; quant à la consolidation des cathédrales d'Albi et Saint-Etienne de Toulouse, ou celle de la tour sud de Notre-Dame de Paris, elles sont reportées. On pourrait multiplier les exemples de lieux classés aux monuments historiques qui attendent qu'on s'intéresse à leur sort. L'Etat n'a apparemment plus les moyens d'entretenir son patrimoine culturel.

Dans son bureau non loin de la place de l'Etoile, Christophe Eschlimann, le président du Groupement français des entreprises de restauration, déplore une situation qui menace d'autant plus un secteur qu'il est fragilisé par la décrue des crédits, d'année en année :

> > >

>>>

« Les chantiers de cent vingt monuments liés à notre Histoire ont été interrompus depuis le début de l'année, et des milliers d'autres ne sont pas inscrits à l'ordre du jour. Si cela continue, nous allons vers une catastrophe ! »

Ce n'est pas l'avis du directeur de l'Architecture et du Patrimoine. Dans son bureau, à l'ombre des formes métalliques qui transforment la façade du ministère en immense grille-pain, Michel Clément se veut d'un optimisme rayonnant : « Aucune cathédrale aujourd'hui en France n'est fermée. Aucun monument d'importance nationale n'est en danger dans notre pays. Certes, concède-t-il, nous avons connu des difficultés de budget en début d'année, mais elles sont en voie d'aplanissement depuis qu'on a pu débloquent des fonds pour faire repartir les chantiers. A savoir 5,7 millions d'euros en février et 12 millions de plus en avril. Soit 17,7 millions d'euros pour ce premier semestre. Ce qui annonce une année tout à fait normale ! »

« Ces crédits sont insuffisants ! » tonnent les professionnels du patrimoine. Quant au déblocage de la situation, le président des entreprises de restauration a son opinion là-dessus :

« En fait, les articles parus dans la presse ont fait un peu bouger les choses au niveau officiel. Une ou deux cathédrales, comme celles de Quimper et Périgueux, ont fini par obtenir des crédits pour que les travaux redémarrent. Et puis l'effort s'est arrêté là ! »

C'est également l'opinion de l'architecte en chef chargée de la restauration de la cathédrale de Strasbourg, Christine Schmückle-Mollard :

« Le gouvernement laisse pourrir la situation en laissant croire que les problèmes viennent de nous, les architectes aux monuments historiques. Alors qu'en réalité, il y a des ordres du ministère de la Culture pour faire traîner les dossiers de budgets prévisionnels déposés depuis des mois auprès des Drac (Directions régionales de l'action culturelle) et réaliser ainsi des économies sur notre dos. » Elle conclut avec amertume : « On ne se fait pas d'illusions. On sait bien qu'on n'aura pas un sou de crédit cette année ! »

Mais quelles sont les raisons de cette pénurie financière ? D'après les professionnels du patrimoine, on aurait pioché, du temps de Jean-Jacques Aillagon, dans les réserves budgétaires de la Culture (les sommes qui n'ont pas été dépensées dans l'année et qui vont servir à couvrir des chantiers à venir) pour calmer la colère des intermittents du spectacle. En conséquence, les crédits alloués cette année servent à régler des retards de paiement auprès des entreprises employées à des travaux en cours.

C'est ce que Kléber Martin, agent-technicien des bâtiments dans la Région Midi-Pyrénées, résume par le simple constat :

« Cela doit faire trois ans que nous n'avons pas lancé de nouveaux travaux dans le Languedoc ! » Et il cite en exemple les effectifs de son staff, qui ne cessent de baisser : « En 1998, lorsque je suis arrivé en Région Midi-Pyrénées, l'équipe des techniciens des monuments historiques comprenait huit personnes. Nous ne sommes plus que quatre aujourd'hui ! »

UN DÉSENGAGEMENT PROGRESSIF DE L'ÉTAT

Plus nuancées du côté des Drac, représentations officielles du gouvernement dans les Régions, les déclarations ne sont pas plus optimistes. Pour Alain Rieux, c'est clair :

« Il y a eu cette année moins de commandes passées par l'Etat que dans les années précédentes. Mais, ajoute avec philosophie ce directeur régional pour la zone Aquitaine, le propre de l'homme étant de s'adapter, nous nous conformons à cette nouvelle situation en organisant nos budgets en fonction des chantiers prioritaires. Quant à ceux qui sont en suspens, nous considérons qu'ils ne présentent pas d'urgence et faisons en sorte de les gérer au moindre coût pour le contribuable. »

Traduisez : les crédits qu'on alloue cette année à la restauration des monuments historiques servent à payer des

retards sur les chantiers passés et non à en ouvrir de nouveaux ou à répondre aux demandes pressantes dans ce domaine. La voix officielle rejoint la rumeur : on serait bien en train de payer le pillage des caisses de la culture, en faveur des intermittents du spectacle !

Sans aller jusque-là, le technicien des bâtiments historiques pour la zone Midi-Pyrénées attribue la fonte des crédits au déséquilibre qui s'est créé entre l'Etat, le privé et les collectivités locales, depuis que la gestion d'une part importante du patrimoine est du ressort de ces dernières : « Nous allons vers un désengagement progressif de l'Etat, qui assurait à 100 % le coût de l'entretien du patrimoine lorsqu'il était maître d'ouvrage et seul gestionnaire de ses biens. En transférant la maîtrise d'ouvrage aux collectivités, il a changé la procédure. Aujourd'hui, c'est le propriétaire qui doit avancer les fonds à 100 % et réclamer ensuite sa quote-part à l'Etat. »

UNE MENACE POUR LES PETITES ENTREPRISES.

La situation est donc plus difficile à gérer, surtout pour des petites communes, qui n'ont pas toujours les moyens d'avancer les fonds nécessaires pour entreprendre des travaux importants. Comme à Breil-sur-Roya, dans les Alpes-Maritimes, où la chapelle des Pénitents noirs, un des rares exemples d'architecture baroque piémontaise en France, attend depuis des années qu'on la restaure pour l'ouvrir au public.

Les conservateurs le savent bien, on ne met pas en place un chantier du jour au lendemain. Ce sont, pour la plupart, des ouvrages qui nécessitent des spécialistes, peu nombreux sur le marché et qu'il faut contacter assez longtemps à l'avance si l'on veut qu'ils soient libres au moment opportun. Pour trouver les fonds nécessaires, on se tourne vers l'Etat qui, faute de pouvoir répondre à toutes les demandes, fait traîner les choses : en lançant des appels d'offre, puis en faisant comme si les fonds étaient disponibles, alors que les dossiers ne sont pas signés faute de crédits. C'est, dans le jargon du commerce, ce que l'on appelle de la cavalerie.

Comme le souligne le président des entreprises de restauration, « cette situation précaire fragilise des centaines de petites entreprises spécialisées dans les métiers d'art du fait que, dans la plupart des cas, elles n'ont pas les moyens d'attendre un financement aléatoire et de conserver une main-d'œuvre sous-employée ».

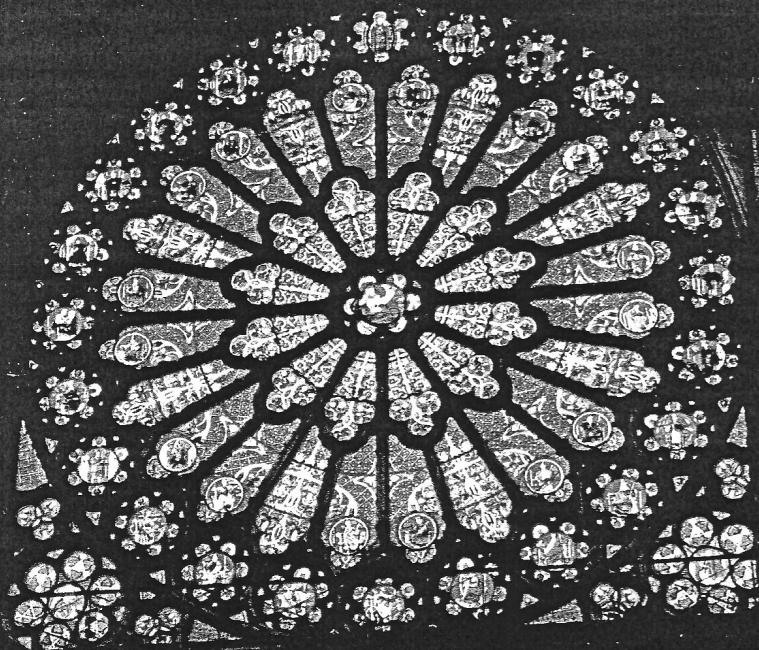
On pourrait se dire que les bâtiments concernés ont traversé des siècles et qu'ils peuvent bien attendre encore une année ou deux.

« Rien n'est moins sûr ! », affirme l'architecte de la cathédrale de Strasbourg. « D'abord, l'état de ces monuments ne fait qu'empirer avec le retard et, si l'on attend trop longtemps, leur restauration s'avèrera plus difficile, sinon impossible dans de bonnes conditions. »

C'est ce qui risque de se passer avec la petite église d'Arc-sur-Tille (Côte-d'Or). Fermée pour cause de travaux depuis 1989, ce joli bâtiment Charles X est aujourd'hui menacé de démolition par la commune, qui n'a pas les moyens d'entreprendre les travaux.

« Et puis, il y a le problème dramatique de la main-d'œuvre ! » poursuit M. Eschlimann : « Les artisans d'art sont les premiers touchés par les arrêts des chantiers. Tout arrêt prolongé, comme à Strasbourg, signifie une régression dans le savoir-faire de ces hommes qui exercent leur métier, comme des virtuoses, par la pratique quotidienne de leur instrument ! »

Lorsque l'on sait qu'il faut dix à quinze ans pour former un maître verrier, un sculpteur sur pierre ou un restaurateur de fresques, on peut comprendre la colère de ces petits chefs d'entreprise qui se voient obligés de licencier. Mais, comme le disait un journaliste à Philippe Douste-Blazy, du temps où il était ministre de la Culture : « Dormez tranquille, monsieur le ministre, les vieilles pierres ne défilent pas sous vos fenêtres ! » ■

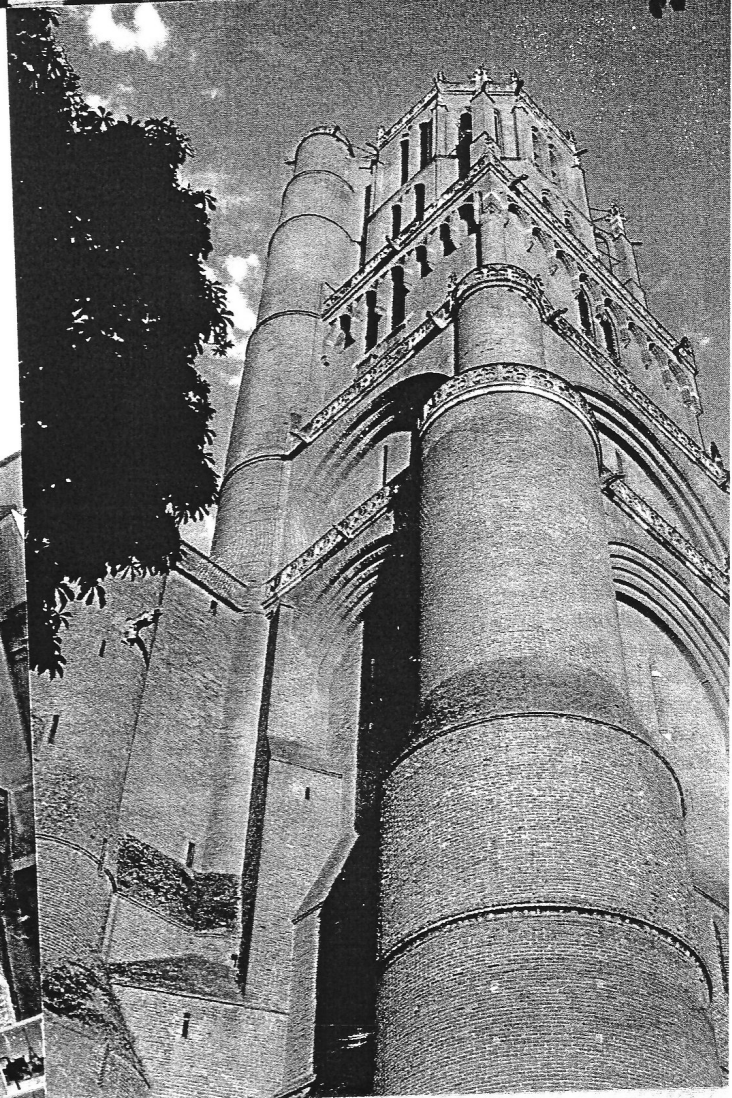


Rosace de Saint-Denis :
le besoin
urgent d'être
consolidée.

**Cathédrale
de Strasbourg,**
un chantier
stoppé faute
de fonds.

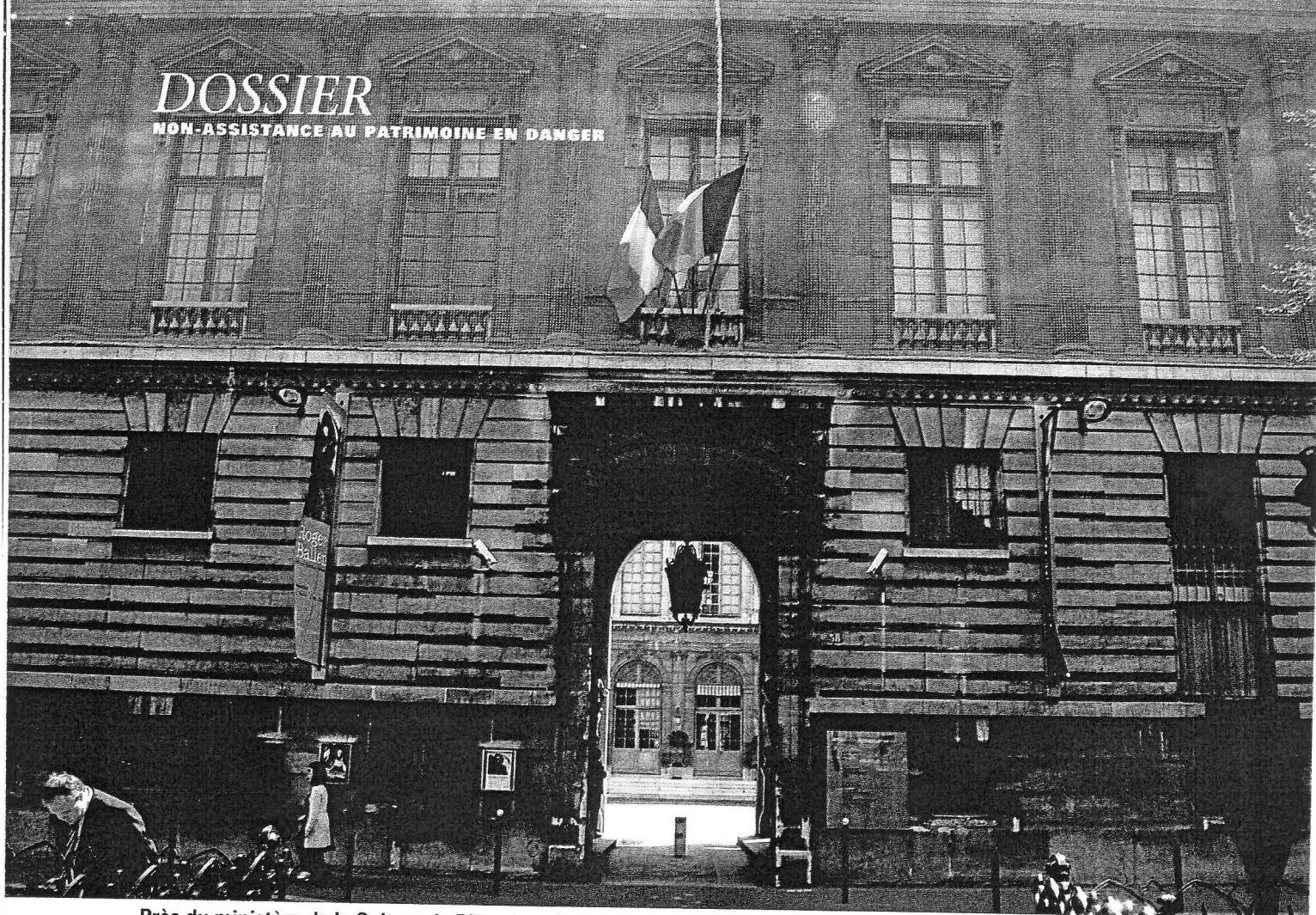
**A Paris, Saint-
Merri attend
sa restauration
depuis
des années.**

**Les travaux de
la cathédrale
d'Albi
repoussés
« sine die ».**



DOSSIER

NON-ASSISTANCE AU PATRIMOINE EN DANGER



Près du ministère de la Culture, la BN est en état d'abandon depuis l'ouverture de la bibliothèque François-Mitterrand à Bercy.

CATHÉDRALE DE STRASBOURG, UN SYMBOLE EN PÉRIL

« VOUS NE POUVEZ PAS IMAGINER la mauvaise impression que cela donne à nos voisins européens. » Cette réflexion de l'architecte en chef de la cathédrale de Strasbourg porte le problème de ce chantier arrêté depuis des mois à sa véritable échelle... nationale. En effet, on est ici dans la capitale de l'Union européenne et chaque invité, à l'occasion d'une session du Parlement ou d'un congrès, tient à voir ce chef-d'œuvre de l'architecture gothique.

Et que voit-il ? Rien ou pratiquement rien de ses superbes sculptures en grès rose des Vosges, sous les bâches de protection, les panneaux de travaux et les échafaudages...

« Le 10 octobre dernier, explique Mme Schmückle-Mollard, les ordres de service pour engager la troisième tranche des travaux ont été signés. » Il s'agissait du programme budgété en 2002 pour la réfection des maçonnerie et des vitraux, dont le financement, estimé à 5,4 millions d'euros, est couvert à hauteur de 4,5 millions par l'Œuvre Notre-Dame et le reste par l'Etat. « Or, poursuit l'architecte en chef, cette troisième tranche n'aura pas pu être mise en œuvre. Aujourd'hui, par un ordre de service de février, tout est arrêté. »

Alerté sur le problème, Michel Clément, le directeur de l'Architecture et du Patrimoine, vient de décider une rallonge de 400 000 euros. « Elle était initialement prévue pour payer la réfection du chauffage ! réplique Mme Schmückle-Mollard. Et elle ne permettra en aucun cas la réouverture du chantier cette année. »

L'HÔTEL DE CHOISEUL, BIJOU À L'ABANDON

« TANT QU'IL SERA COLLÉ contre le bloc de béton du bureau de la poste Paris-Boucicaut, il restera à l'abandon. » L'opinion de cette habitante du VI^e arrondissement reflète bien le destin de cet hôtel particulier construit en 1732 pour le duc de Choiseul. Les vicissitudes de ce petit bijou de l'architecture d'époque Louis XV commencent à la fin du XIX^e siècle. En 1886, il est acheté par l'Etat pour y installer la Caisse d'épargne. Puis, après avoir abrité un éphémère Musée postal, les autorités s'en désintéressent. L'hôtel est depuis des années dans un état d'abandon inqualifiable : son décor intérieur a été massacré, son jardin à la française recouvert de dalles de béton entre lesquelles poussent les mauvaises herbes. Pourtant, ses façades sur la rue de Sèvres sont inscrites aux Monuments historiques. Il a longtemps été question d'y installer un musée du Pain, puis d'une mise en vente, et enfin d'un réaménagement en galerie commerciale (quatre commerces en sous-sol, et un rue de Sèvres qui masquerait définitivement la belle façade classée)... Tous ces projets sont tombés à l'eau, faute de crédits, et ce joli palais, qui serait bien à sa place dans le Marais, se délite en attendant qu'on statue enfin sur son sort.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, TRÉSORS EN DANGER

DEPUIS QUE LA TOTALITÉ DES OUVRAGES a été transférée, voilà huit ans, à la bibliothèque François-Mitterrand, à Bercy, l'établissement de la rue de Richelieu semble ne plus intéresser personne, en tout cas au ministère de la Culture, situé à quelques pas de là. >>

>>> De grands filets de protection recouvrent sa façade, qui s'effritait sur la rue ; l'herbe pousse entre les pavés du petit bâtiment classé du XVII^e siècle qui donne sur la rue des Petits-Champs et dont la pendule absente laisse un vide au sommet du fronton. Ses murs de briques et de pierres montrent un incroyable état d'abandon. A l'intérieur, la vétusté des installations électriques et de la plomberie sont un danger permanent pour les trésors qui y sont toujours conservés dans ses 58 000 mètres carrés. 300 000 documents extrêmement rares (comme des manuscrits de Proust ou de Victor Hugo, bibles médiévales, papyrus égyptiens datant de 4 000 avant Jésus-Christ), les collections d'estampes, de photographies, de monnaies et de médailles antiques s'entassent dans des pièces sans système adéquat pour réguler l'atmosphère. « La plupart de ces pièces devraient pourtant être maintenues à des niveaux de température et d'humidité constants », souligne Jacqueline Sanson, la directrice des collections. Si l'on en croit la directrice de la BNF, Agnès Saal : « La programmation détaillée des travaux a été établie en 2002. Mais, depuis, le dossier est toujours bloqué au ministère de la Culture. »

L'HÔPITAL LAENNEC : QUE FAIRE AVEC LE PATRIMOINE CIVIL ?

L'UNE DES PREMIÈRES CONSÉQUENCES du plan hôpital 2007 de modernisation des établissements de soins est l'abandon à court terme d'une centaine d'établissements dont certains sont des témoignages de l'architecture civile au XVII^e siècle. C'est le cas de l'ancien hospice des Incurables (VII^e arrondissement), fondé en 1632 par le cardinal François de la Rochefoucauld, dont l'aménagement, après le départ de l'hôpital Laennec, fait l'objet d'une polémique depuis cinq ans. Pressée de trouver les fonds pour financer l'hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a vendu le site pour 80 millions d'euros au promoteur Cogedim. Le projet

immobilier « Laennec-Rive gauche », prévoyant une restructuration de la partie historique en bureaux, un centre de gérontologie et 25 % de logements sociaux, se heurte à l'opposition des riverains, qui voient là une occasion d'ouvrir cet espace de 3,8 hectares à la vie du quartier. Pendant ce temps, les bâtiments classés de l'hospice des Incurables et sa chapelle abritant les tombes du cardinal de la Rochefoucauld, ainsi que de la famille Turgot, ministre des Finances sous Louis XVI, sont à l'abandon et dans un pitoyable état.

LE MIRACLE DE CRAVANT AU SECOURS D'UNE ÉGLISE CAROLINGIENNE

SITUÉ À UN KILOMÈTRE AU NORD du bourg de Cravant-les-Côteaux, en plein pays de Rabelais, le petit sanctuaire carolingien du IX^e siècle n'était plus qu'une ruine dévorée par l'humidité et les mousses assassines. C'était il y a dix ans, et l'association Les Amis du vieux Cravant avait décidé de soulever ciel et terre pour tirer ce lieu plein d'histoire de l'abandon. En 2005, grâce à un financement à 80 % de fonds publics (du département à l'Europe) ainsi qu'à des dons versés par des fondations privées, un plan de sauvegarde a pu être mis en œuvre pour sauver la vieille église de Cravant. Forte d'un budget de 350 000 euros, l'association n'est cependant pas sortie complètement d'affaire. « Il nous manque encore 25 000 euros pour achever les travaux ! » déclare le président Frédéric de Foucaud. Selon les aménagements de la loi sur le mécénat, ces dons sont déductibles des impôts à concurrence de 66 %. En conséquence de quoi, le donateur devient membre fondateur et aura son nom gravé dans la pierre de l'édifice. ■

Pour toutes demandes de renseignements : Fondation du patrimoine, 4 bis, rue Jules-Favre, BP 21552, 37501 Tours Cedex (02.47.05.28.67).

DES PME MENACÉES DE METTRE LA CLÉ SOUS LA PORTE

Malgré la reprise du chantier de la cathédrale de Quimper, Pierre Floch, le chef de l'entreprise de sculpture chargée de la restauration de ce monument, ne se fait guère d'illusions : « A la suite des pressions exercées, tant par les élus que par les médias, le chantier a redémarré. Mais dans quelles conditions ? Tout cela reste très aléatoire. Rien n'est encore prévu pour l'année prochaine. » Maîtres verriers, restaurateurs de tableaux, sculpteurs, tailleurs de pierre, fresquistes ou doreurs... tous se sentent menacés. Pour la Bretagne seulement, où onze chantiers ont vu leurs ordres de service (autorisations de

démarrer les travaux) bloqués au niveau des Drac, on cite le cas de l'entreprise Lebihant, maître verrier depuis 1790, qui est à la veille de fermer ses portes par manque d'activité, ou celui d'un sculpteur qui a dû licencier la moitié de ses effectifs (8 personnes) à la suite de l'arrêt prolongé du chantier de la cathédrale de Quimper. « Ce n'est pas normal ! s'exclame Pierre Floch, découragé. J'ai mis vingt ans pour avoir un atelier digne de ce nom et du jour au lendemain, je suis menacé de disparaître. Neuf hommes risquent de se retrouver l'année prochaine sur le

marché, avec tout un savoir-faire, un esprit d'équipe, une façon de travailler qui se retrouvent mis en question. Et tout le monde s'en fout ! » En plus, un arrêt des travaux coûte très cher à la communauté. Il faut payer les échafaudages, le gardiennage, la sécurité... On estime le seul maintien des échafaudages sur la cathédrale de Strasbourg à 100 000 euros par an. L'atelier du maître verrier Pierre-Alain Parot travaillait sur les vitraux de la cathédrale de Saint-Claude (Jura). « Le chantier suivait normalement son cours, raconte le patron de cette petite PME de 7 employés. La confirmation de la troisième tranche des travaux pour 2006 (soit un budget

de 150 000 euros) avait été donnée, lorsque j'apprends en février qu'ils ne seront pas exécutés cette année. » Motif invoqué par le directeur de la Drac de Franche-Comté : Il n'y a plus d'argent pour cette année ! « Cette interruption est dramatique pour une petite structure comme la nôtre ! déclare Pierre-Alain Parot. D'abord parce que, dans le domaine des vitraux, on est à 100 % dépendant des marchés publics. Les commandes ou les demandes de restauration dans le secteur privé sont quasiment inexistantes. Et puis, il y a la main-d'œuvre ! Il faut dix à quinze ans pour former un artisan verrier. Chômer dans cette profession équivaut à mettre la clé sous la porte. »

L. S.